

Relevé de décisions du Conseil de l'UFR SPSE du Vendredi 07.04.2023

Étaient présents ou représentés :

Collège A : 1- Romo Lucia, 2- Meyer Thierry, 3- Hatchuel Françoise, 4- Derégnaucourt Sébastien, 5- Conty Laurence, 6- Feldman Marion, 7- Gutierrez Laurent, 8- Olry-Louis Isabelle, 9- Mallet Pascal

Collège B : 1- Chadoye Guillemine, 2- Schneider Emmanuel, 3- Mesnager Laurent, 4- Rubio Bérengère, 5- Geberzahn Nicole, 6- Morvan Yannick, 7- Soidet Isabelle, 8- Avezou-Boutry Virginie

Étudiants Élus : 1- Benromdhane Mohamed, 2- Lagarenne Félicité

Collège BIATSS : 1- Banaziack Thomas, 2- Laroque Samuel

Invités : 1- Riazuelo Hélène, 2- Mazé Corinne, 3- Béguin Nathalie, 4- Rurka Anna, 5- Lantian Anthony, 6- François Rat

Sandra Boyer, secrétaire de l'UFR SPSE et de séance, est également présente.

1. Mise au vote des chargés et chargées de cours

Validation à l'unanimité des chargés et chargées de cours

Vote : 20 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

2. Demande de PMM (procédure de modification de maquette)

Actuellement l'intitulé du module 4 PISM 09M est "Socialisation de genre : exemples africains". Il s'agit de proposer une ouverture en indiquant : "socialisation et genre".

Voté à l'unanimité

Résultat du vote : 20 pour. 0 Contre. 0 Abstention

3. Point sur les examens

- En contrôle continu : 2 reports en semaine 12 et réuni en 1 seul amphi en L1 psychologie cognitive et L2 psychologie différentielle.

- Pour les examens, nous partons sur des examens en présentiel. La préparation des examens en présentiel ou en distanciel se préparent longtemps à l'avance. Les examens porteront sur les éléments donnés en cours et déposés sur cours en ligne. Si un changement de date sur un examen bloqué doit avoir lieu, il faut le prévoir 15 jours après la date de publication de la nouvelle programmation de cet examen auprès des étudiants concernés.

4. Point sur les tarifs de la formation continue

La brochure a été votée à la CFVU du 03 avril 2023.

Un point sur les tarifs en formation continue et cela reste complexe. Un angle mort pour les étudiants en reprise d'étude sans financement.

5. Divers

- Les demandes de modifications des livrets pédagogiques doivent être remontées auprès de l'équipe de Direction au 31 mai au plus tard.
- Les calendriers dérogatoires seront votés au CUFR du 12 mai pour être présentés et votés à la CFVU du 15 mai.
- Le calendrier universitaire 2023/2024 a été voté à la CFVU du 03 avril. Peut-être encore des modifications à venir.
- Discussion sur les CPF.
- Point sur le calendrier bilan LMD4 et LMD5
- La modification des statuts du CUFR doit être bouclée pour juin 2024. Nous aurons des nouvelles pour l'élection des nouveaux membres du CUFR.

Bien cordialement,



Hélène RIAZUELO
Directrice de l'UFR SPSE